

Congrès AFSP Paris 2013

Section thématique 66

« Le partage public-privé : généalogie et recompositions »

Benjamin Loveluck, FMSH et Télécom ParisTech
b.loveluck@gmail.com

Permanence et recomposition du partage public/privé à l'ère d'Internet : le personnel et le politique à l'épreuve de la libre circulation de l'information

Internet est souvent présenté comme l'exemple paradigmatique d'un parasitage croisé entre le domaine du privé et la sphère du public. De manière générale, le réseau est brocardé comme le lieu par excellence d'une *dissolution* du partage public/privé, et du déploiement d'une *transparence* généralisée portée par un idéal de *libre circulation de l'information* : exposition de l'intime, parole débridée au risque des rumeurs et de la diffamation, atteintes au droit d'auteur et accusations de « piraterie », ouverture des données publiques (*open data*) ou encore mise en circulation d'informations à caractère confidentiel.

Cette contribution vise à problématiser ce tableau trop schématique. Je rappellerai tout d'abord dans quelle mesure Internet vient questionner le partage public/privé qui structure les démocraties libérales, à travers notamment une compréhension renouvelée de l'espace public. Je montrerai ensuite, à travers une mise en perspective généalogique du réseau, que ces transformations doivent être situées dans le contexte du déploiement d'un libéralisme fondé sur l'idée de libre circulation de l'information, et qu'Internet constitue à ce titre un approfondissement de la dimension libérale de nos sociétés démocratiques. Je m'efforcerai enfin de montrer que si Internet bouleverse en effet certains équilibres entre public et privé, il est également le lieu d'une réflexion renouvelée et très stimulante sur ces catégories structurantes de la pensée libérale. Celle-ci peut être située dans le contexte d'une dialectique de la « mise en public », fondée sur une *hyperpersonnalisation* d'un côté, et sur le maintien nécessaire de l'*anonymat* de l'autre.

Internet : extension ou disparition de l'espace public ?

En guise de propos liminaire, soulignons tout d'abord que l'une des principales caractéristiques d'Internet est d'être à la fois un média d'échanges interpersonnels, comme le téléphone, et un média de diffusion de masse, comme la radio ou la télévision. Il opère en outre une *convergence* entre ces deux dimensions¹, de telle sorte qu'une information produite par des grands médias pourra être reprise et circuler au sein de réseaux personnels, et qu'inversement, une information émanant de réseaux personnels pourra faire son chemin jusqu'aux grands médias.

¹ Henry Jenkins, *Convergence Culture. Where Old and New Media Collide*, New York, New York University Press, 2006.

De cette observation, deux conclusions sont généralement tirées, qui mettent chacune l'accent sur un aspect différent : la première célèbre l'élargissement de la participation à la chose commune, tandis que la seconde déplore une fragmentation de l'intérêt général, réduit à un agrégat d'opinions et d'intérêts individuels. D'un côté Internet permettrait à la parole privée d'accéder à une plus grande visibilité (il est là question bien sûr des forums de discussion, des blogs et autres médias dits « sociaux », tels que Facebook et Twitter, par lesquels cette parole est publiée et *publicisée*) ; de l'autre, la parole publique institutionnalisée (qu'elle soit celle des médias d'information, des agences de presse, ou encore des acteurs de la vie politique, et qui s'exprime là encore pour partie sur des médias sociaux) se trouverait de plus en plus souvent dégradée au rang d'opinion particulière ou personnelle. La frontière entre la scène et les coulisses serait de moins en moins marquée. Avec la multiplication des terminaux mobiles, les affaires publiques viennent s'imbriquer dans les interstices de la vie quotidienne des individus, tandis que les détails les plus triviaux de leur vie personnelle peuvent accéder à une visibilité totale sur le Web. En brouillant ainsi la distinction nette entre la conversation privée d'un côté, et l'information publique de l'autre, Internet entrainerait une mutation profonde du lieu privilégié où s'exerce traditionnellement l'activité citoyenne au sein des démocraties libérales : l'espace public.

De la même manière, d'un point de vue épistémologique, Internet est alternativement célébré et décrié pour sa propension à mettre sur un même plan – celui de la Toile mondiale – scientifiques et amateurs, c'est-à-dire d'entretenir une confusion entre les « savoirs experts » qui méritent d'accéder à l'universalité du public, et les « savoirs profanes » dont la circulation devrait se limiter à la sphère privée. Une étude sur l'autisme menée par une équipe de recherche composée de chercheurs confirmés ayant tous passé les multiples filtres universitaires et institutionnels, respectant un protocole déterminé et soumis à l'évaluation de leurs pairs, pourra ainsi être publiée c'est-à-dire *mise en ligne*, au même titre que les expériences vécues par les patients, leurs proches et les soignants, échangées sur une liste de diffusion ou un forum². Dans la même veine, les partisans de Wikipédia louent la diversité des savoirs représentés, leur facilité d'accès, l'esprit de collaboration de ceux qui y contribuent et leur participation à l'intérêt général³, ainsi que la capacité d'auto-régulation de ce « public participant »⁴, tandis que les critiques de l'« encyclopédie collaborative et ouverte » pointent les effets supposés néfastes d'une construction du savoir ainsi offerte aux quatre vents⁵.

Ces diagnostics contradictoires doivent avant tout être tempérés par une observation générale : bien que toute information puisse facilement être publiée sur Internet, l'*accès effectif* à ces informations demeure structuré de manière très asymétrique. En effet, d'un côté, une majorité de grands médias qui représente l'« élite » médiatique bénéficie toujours d'une exposition prédominante : les mécanismes de sélection de l'information et le rôle des « infomédiaires »⁶ entraînent une permanence voire dans certains cas un renforcement de leur

² Sébastien Broca et Raphaël Koster, « Les réseaux sociaux de santé. Communauté et co-construction de savoirs profanes », *Les Cahiers du numérique* 7, n° 2, 2011, p. 103-116.

³ Joseph Michael Reagle, *Good Faith Collaboration. The Culture of Wikipedia*, Cambridge, MA and London, MIT Press, 2010.

⁴ Julien Levrel, « Wikipedia, un dispositif médiatique de publics participants », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 185-218.

⁵ Pierre Gourdain *et al.*, *La Révolution Wikipédia. Les encyclopédies vont-elles mourir ?*, préface de Pierre Assouline, Paris, Mille et une nuits, 2007.

⁶ Franck Rébillard et Nikos Smyrniaios, « Les infomédiaires, au cœur de la filière de l'information en ligne. Les cas de Google, Wikio et Paperblog », *Réseaux*, n° 160, 2010, p. 163-194.

position au sein de l'écosystème informationnel, battant en brèche le « mythe de la démocratie numérique »⁷. De l'autre côté, la multiplicité fragmentaire des expressions individuelles « publicisées » ne signifie pas pour autant qu'elles viennent toutes contribuer à un référent commun – rappelons à titre d'exemple que l'immense majorité des blogs ne dispose d'aucune audience, ce qui entraîne d'ailleurs très souvent leur abandon⁸. Ce constat a été largement étayé, notamment par les analyses structurales du Web, qui ont très vite mis en évidence de fortes disparités⁹ : seule une minorité de sites concentre de nombreux liens entrants et parvient à drainer un trafic important, tandis que le reste est très peu relié et vient alimenter la « longue traîne » des informations qui sont certes disponible en ligne, mais qui ne sont pas *consultées*.

Si ces développements représentent néanmoins une nouveauté, et posent problème à certains égards, c'est parce qu'ils viennent heurter une vision normative et structurante du partage public/privé à l'époque moderne. En particulier, ils interrogent la valorisation implicite, au sein des démocraties représentatives, de l'espace public, entendu après Habermas comme le lieu d'un dialogue rationnel destiné à former les opinions qui, à leur tour, permettent de réguler les affaires publiques¹⁰. De fait, les médias en général et Internet en particulier ont-ils très souvent été évalués à l'aune de leur conformité avec ce modèle habermassien de l'espace public, d'inspiration kantienne. Ainsi l'expression, pour être légitime dans la sphère publique, doit-elle être porteuse d'un certain niveau de généralité et d'objectivation ; il est donc nécessaire de la *canaliser*, de la *normer*, de l'*ordonner* selon différentes conventions de représentation – l'exercice de la rationalité se voyant codifié, au moyen de l'éducation et de l'apprentissage des règles de l'expression publique, de l'introduction de filtres tels que des éditeurs et des organes de presse qui décident ce qui vaut d'être publié, ou encore par exemple avec l'établissement de règles permettant d'encadrer les manifestations de rue¹¹.

Dominique Cardon note que dans l'espace public traditionnel, la conception *normative* de l'espace public (« les propos publics répondent à des critères qui leur confèrent un intérêt général ») se superposait plus ou moins à l'approche qualifiée par Cardon de *spatiale* (« ce qui est visible est accessible par tous ») ; or, « avec Internet, certaines choses *visibles* ne sont pas pour autant *publiques* », ce qui est « la conséquence directe de la disparition sur Internet des *gate-keepers*, dont le rôle était précisément de rendre visible ce qu'ils considéraient comme public. (...) A une dichotomie tranchée, Internet substitue un continuum dans lequel certains propos sont « très » publics, d'autres moins et d'autres pas du tout »¹². A un espace public « unitaire et héroïque » – si tant est qu'un tel espace ait jamais existé – succède une diversité de publics mouvants, plus ou moins étendus et plus ou moins fermement agrégés,

⁷ Matthew S Hindman, *The Myth of Digital Democracy*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2008.

⁸ Mark Tremayne (dir.), *Blogging, Citizenship, and the Future of Media*, London, Routledge, 2007.

⁹ Albert-László Barabási et Réka Albert, « Emergence of scaling in random networks », *Science* 286, n° 5439, 15 octobre 1999, p. 509-512. Voir également Bernardo A Huberman et Lada A Adamic, « Growth dynamics of the World-Wide Web », *Nature* 401, n° 6749, 9 septembre 1999, p. 131, et Bernardo A Huberman, *The Laws of the Web. Patterns in the Ecology of Information*, Cambridge, MA, MIT Press, 2001.

¹⁰ Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978 [1962].

¹¹ Patrick Champagne, « Ch. 1 – L'invention des modes légitimes d'expression de l'"opinion publique" », in : *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990, p. 41-86.

¹² Dominique Cardon, *La Démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010, p. 36.

remplaçant ainsi la stricte dichotomie public/privé par un nuancier « en clair-obscur »¹³. Cardon note encore :

Tous les contempteurs de l'Internet, qui s'indignent d'y trouver des propos injurieux, racistes, faux, fumeux, diffamatoires ou délirants, ne perçoivent pas cette caractéristique du web. En considérant uniment le web avec les catégories de l'espace public traditionnel, ils oublient de distinguer accessibilité et visibilité. La plupart des exemples qui nourrissent leurs critiques sont certes *accessibles* ; mais, pour ce faire, il faut les avoir cherchés intentionnellement avec un moteur de recherche. Ils ne sont donc pas *visibles*, pas référencés, pas cités, pas liés, si bien qu'ils dorment dans les zones obscures du web.¹⁴

Internet marquerait donc un déplacement du mode de hiérarchisation de l'information, qui passerait du « jugement substantiel » à un « dispositif procédural » marqué par le filtrage *a posteriori* des informations :

La distinction privé/public incorporait une évaluation normative du contenu des propos. En revanche, la distinction entre haute et faible visibilité est la conséquence d'une simple agrégation numérique qui semble totalement indifférente au contenu des propos. (...) A un jugement substantiel, portant sur le contenu des publications, Internet substitue donc un dispositif procédural qui fait dépendre la pertinence des informations du seul dénombrement d'actions individuelles inorganisées.

Il faut mesurer l'audace de ce déplacement. (...) La société n'est plus représentée par ceux qui s'étaient désignés pour le faire. Elle ne se projette plus dans les choix, les valeurs, la culture professionnelle ou les orientations politiques des *gate-keepers*, mais prétend à une sorte d'autoreprésentation immanente aux activités des internautes.¹⁵

C'est la spécificité de ce dispositif qui autorise ce que Cardon appelle une « libération des subjectivités ». Et selon lui, l'enjeu aujourd'hui ne serait pas de rétablir les barrières de l'espace public, mais de saisir ce qui se joue autour de la maîtrise des outils de hiérarchisation *a posteriori* sur le Web : « La méfiance à l'égard d'une parole sans contrôle ni censure cache une méfiance plus grande encore à l'endroit d'une société auto-organisée. Or c'est précisément autour de cette question que se joue l'avenir d'Internet »¹⁶.

L'idéal d'auto-organisation, ou la société civile se suffisant à elle-même

Cette référence à l'auto-organisation doit nous interpeller. Elle permet en effet de saisir la dynamique du réseau, mais également toutes les ambivalences qui le traversent, et qui sont fonction d'interprétations et de mises en œuvre divergentes de cette notion. Le mouvement qu'évoque Cardon signale effectivement une transformation radicale de la forme prise par l'espace public et du rôle de la personne privée en son sein, mais pointe également une réarticulation plus profonde des rapports entre l'Etat comme incarnation de la chose publique, et la société civile où sont situés les échanges interpersonnels.

Rappelons à ce titre, et de manière très générale, que la séparation entre public et privé s'inscrit dans l'héritage de la modernité libérale. Elle sert au moins deux objectifs principaux : d'abord reconnaître en droit le statut et les libertés de la personne privée afin de limiter la puissance publique ; ensuite mettre en place une distance critique entre le social et le politique, qui est « constitutive d'une prise de conscience d'une production de la société par

¹³ *Ibid.*, « Ch. 3 – Le Web en clair-obscur », p. 54-76.

¹⁴ *Ibid.*, p. 42.

¹⁵ *Ibid.*, p. 51-52.

¹⁶ *Ibid.*, p. 100.

elle-même » et qui ouvre ainsi à l'activité politique¹⁷. D'un côté, le libéralisme demande un renforcement des droits de la personne, notamment la liberté d'opinion et de culte ainsi que le droit de propriété. De l'autre, il établit un lien de nécessité entre deux définitions du terme « public », qui désigne le *commun* d'une part, et le *visible* de l'autre : du point de vue libéral, pour garantir que le gouvernement serve l'intérêt commun, celui-ci doit rendre ses actions visibles (édiction de lois, procès judiciaires, accès aux informations administratives, liberté de la presse etc.). Le privé et le public existent donc dans une relation d'interdépendance : c'est parce que l'on préserve le secret de la personne que l'on ménage un espace critique vis-à-vis de la chose publique, et que l'on confère ainsi à l'individu une autonomie politique. A l'inverse, la puissance publique est nécessaire pour garantir ces droits, mais également pour assurer un certain contrôle social à travers l'application de la loi : à ce titre, elle met en œuvre des formes de *surveillance* – dont le premier est l'espace public lui-même – qui nécessitent d'encadrer strictement les incursions dans la vie privée.

Il faut ici souligner que l'avènement de l'Etat moderne s'est accompagné, on le sait, de la constitution d'une société civile qui s'en distingue, dont il tire sa légitimité, et qui entretient des rapports complexes avec lui : les théories contractualistes, chez Hobbes et chez Locke notamment, témoignent des relations nouvelles qui s'établissent entre l'autorité souveraine et les citoyens. Par la suite, chez les philosophes écossais et tout particulièrement chez Adam Smith, la société civile se voit associée avant tout à la sphère des échanges privés, dont découle l'ordre social à travers l'action de la fameuse « main invisible », fournissant un modèle d'auto-organisation harmonieuse. Enfin Hegel, tout en octroyant à la société civile une portée émancipatrice, réaffirme le rôle de l'Etat en lui accordant une prééminence politique et une finalité éthique. La sphère publique telle qu'elle est formalisée par Habermas à la suite de Kant, constitue une médiation entre la société civile d'un côté, et l'exercice de l'autorité publique – c'est-à-dire l'Etat – de l'autre.

Or Internet, bien qu'il soit issu du complexe militaro-scientifique américain et d'un formidable déploiement de ressources publiques, s'est très largement construit comme un espace totalement indépendant de l'Etat, et venant même questionner son existence. Dès ses origines, la libre circulation de l'information dont Internet promet d'être le véhicule, se présente comme le moyen pour la société civile de s'auto-structurer, de s'auto-réguler, de s'*auto-organiser* – et ce faisant, de faire fi de l'Etat. Dans ce contexte, l'espace public traditionnel se voit lui aussi affecté : la mise en place d'une architecture technique destinée à optimiser la libre circulation de l'information doit pouvoir fournir les bases d'une forme d'« ordre spontané », qui vient supplanter la figure du marché en tant que modèle de l'(auto)organisation sociale, et qui est ainsi porteuse d'une forme de *radicalisme libéral*. A ce titre, les conceptions du public et du privé s'en trouvent bouleversées. Pour autant, cela n'implique pas que ces catégories ne soient plus pertinentes – bien au contraire, comme nous allons le voir. Pour pleinement saisir la portée de ces transformations, et pour identifier les enjeux nouveaux qu'il met au jour, il est nécessaire de revenir aux origines d'Internet, et de rappeler quelques épisodes qui ont marqué l'histoire du réseau.

Internet et la libre circulation de l'information : un horizon libéral

La « notion scientifique de l'information » s'est constituée dans les années 1930 et 1940, en grande partie dans le contexte du complexe militaire-scientifique-américain issu de l'effort de

¹⁷ J Yvon Thériault, « De l'utilité de la distinction moderne privé/public », *Politique*, n° 21, 1992, p. 37-69.

guerre, et notamment sous l'égide de la cybernétique¹⁸. Elle relève avant tout d'une réflexion sur la *forme* des messages et sur les manières de les codifier, de les quantifier, de les traiter et de les échanger, indépendamment de leur contenu sémantique, et vient jouer un rôle charnière dans l'articulation entre technique et société – c'est-à-dire dans la structuration et la dynamique de systèmes désormais explicitement conçus comme « socio-techniques ». Les cybernéticiens, et notamment Norbert Wiener, établissent un lien décisif entre liberté de l'information (dans un sens technique) et liberté humaine (dans un sens politique)¹⁹. En outre, les mécanismes de rétroaction (*feedback*) identifiés par les cybernéticiens vont également mettre la notion d'*auto-organisation* au premier plan, dans la mesure où elle semble caractériser à la fois les systèmes vivants et certains systèmes techniques auto-régulés. L'information, pour Wiener, doit pouvoir circuler librement afin de permettre au système social de s'auto-réguler, c'est-à-dire de s'*adapter* à un environnement en constante évolution²⁰. La transparence et l'échange d'informations deviennent ainsi des objectifs en soi : « La communication est le ciment de la société et ceux dont le travail consiste à maintenir libres les voies de la communication sont ceux-là mêmes dont dépend surtout la perpétuité ou bien la chute de notre civilisation »²¹.

Or le projet de « symbiose homme-machine » qui a nourri les instigateurs du réseau ARPANET, prélude à un « Internet » de plus grande envergure, a été fortement influencé par la cybernétique et les théories de l'information²². La naissance d'Internet s'inscrit également dans le contexte des transformations sociales, culturelles et politiques des années 1960 et 1970, marquées par la contre-culture et la critique de la « technocratie ». Une frange active de la contre-culture, qui sera ensuite aux avant-postes de l'industrie naissante de l'informatique grand public, réactive la vision cybernétique de Wiener où l'information est au service de l'autonomie humaine et de l'harmonie sociale²³. Le thème de la libre circulation de l'information a également été placé au cœur des enjeux de l'informatique dès la fin des années 1950 par les *academic hackers*, ces ingénieurs et scientifiques qui ont désacralisé le rapport à l'ordinateur et ont œuvré pour qu'il se mette au service de l'individu : l'« éthique hacker » dont ils furent les instigateurs stipule que « toute l'information devrait être libre »²⁴.

Ainsi la mise en réseau des individus à travers l'informatique distribuée et le décuplement de leurs potentialités au moyen de l'ordinateur, sont présentés comme une forme de réalisation de soi, de formation de collectifs sur une base volontaire, et d'un moyen de tendre vers une certaine harmonie sociale. La libre circulation de l'information y est érigée en

¹⁸ Jérôme Segal, *Le Zéro et le Un. Histoire de la notion scientifique d'information au 20e siècle*, Paris, Syllepse, 2003 ; Mathieu Tricot, *Le Moment cybernétique. La constitution de la notion d'information*, Seyssel, Champ Vallon, 2008.

¹⁹ Norbert Wiener, *Cybernétique et Société. L'usage humain des êtres humains*, Paris, Union générale d'éditions, 1971 [1950]. Pour une discussion, voir par exemple Terrell Ward Bynum, « Norbert Wiener and the rise of information ethics », in : *Information Technology and Moral Philosophy*, sous la direction de Jeroen van den Hoven et John Weckert, Cambridge and New York, Cambridge University Press, 2008, p. 8-25.

²⁰ Ronan Le Roux, « L'homéostasie sociale selon Norbert Wiener », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 16, 2007, p. 113-135.

²¹ Wiener, *Cybernétique et Société, op. cit.*, p. 325.

²² Segal, *Le Zéro et le Un, op. cit.*, « Ch. 8 – Des progrès techniques résultant de la théorie de l'information », « C – Le rôle de la théorie de l'information dans l'établissement des réseaux informatiques », p. 565-591.

²³ Fred Turner, *Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyberculture*, Stewart Brand, un homme d'influence, Caen, C&F éditions, 2012 [2006].

²⁴ Steven Levy, *L'Éthique des hackers*, Paris, Globe, 2013.

principe structurant, qui vient s'incarner dans la conception distribuée du réseau et ses protocoles ouverts (TCP/IP), ainsi que dans les pratiques institutionnelles qui président au travail collaboratif des scientifiques chargés de définir ces protocoles et standards techniques²⁵. Le réseau a en effet été pensé et conçu comme une « architecture ouverte », c'est-à-dire pour fonctionner comme un système capable de se développer de façon autonome, sur un modèle organique, tout en favorisant une culture de l'échange, de la circulation de l'information et de la communication fondé sur une égalité formelle et une ouverture maximum²⁶. Comme nous allons le voir cependant, la déclaration d'intention associée à l'idée de libre circulation de l'information est traversée d'ambivalences, qui ont surgi à mesure que s'est déployée l'informatique en réseau.

Internet contre l'Etat ? Néolibéralisme et cyberlibertarianisme

Poursuivant son développement, l'informatique est venue incarner un schème en place depuis au moins les années 1970 : celui de la « société de l'information », qui serait marquée par un passage « de la production de biens à la prestation de services »²⁷. Elle s'inscrit dans une évolution que l'on peut qualifier de « néolibérale », au sens large : il s'agit de s'affranchir d'une centralisation politique présentée comme contraignante pour l'individu, et à ce titre la société de l'information est indissociable du grand renouveau libéral des années 1970. Ce passage à une économie de services est venu s'incarner dans la thématique des « autoroutes de l'information » promues par l'administration Clinton-Gore au début des années 1990 dans un contexte de dérégulation du secteur des télécommunications. Lorsque Internet s'est déployé auprès du grand public à partir du début des années 1990, et avec la privatisation graduelle de ses infrastructures techniques, le réseau a dans un premier temps été vu avant tout comme un nouveau marché à conquérir, dans le prolongement du paradigme des autoroutes de l'information. Mais derrière l'univocité trompeuse du thème de la « société de l'information », il s'est avéré que de nouvelles lignes de fracture pouvaient être décelées.

Très vite, la « Nouvelle économie » a semblé présenter des caractéristiques particulières, liées au coût marginal de la reproduction et de la diffusion de l'information en contexte numérique : la libre circulation de l'information entraînait une transformation plus profonde de la nature des échanges et de l'économie. Par ailleurs, la « cyberculture » qui l'accompagnait et qui s'était développée de manière souterraine, dans le prolongement de la contre-culture des années 1960 et 1970, mettait l'accent sur des valeurs différentes. Une idéologie dite « cyberlibertarienne »²⁸ est ainsi venue défendre la « nouvelle frontière numérique » en tant qu'espace culturel, économique et politique disjoint, animé par un laissez-faire d'un genre nouveau²⁹. La sphère économique et sociale y était présentée comme un « organisme » doté de ses propres « écosystèmes » et en constante « évolution », sur un

²⁵ Patrice Flichy, *L'Imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001, p. 83.

²⁶ Bernard Benhamou, « Organiser l'architecture de l'Internet », *Esprit*, n° 324, mai 2006, p. 154-166.

²⁷ Daniel Bell, *Vers la société post-industrielle*, Paris, Robert Laffont, 1973, « Ch. 2 – De la production de biens à la prestation de services : le nouveau visage de l'économie », p. 161-209. Voir également Alain Touraine, *La Société post-industrielle. Naissance d'une société*, Paris, Denoël, 1969.

²⁸ Richard Barbrook et Andy Cameron, « The Californian Ideology », *Science as Culture* 6, n° 1, 1996, p. 44-72.

²⁹ Voir par exemple Flichy, *L'Imaginaire d'Internet*, *op. cit.*, « Ch. 4 – Du mythe d'Internet au cyber-imaginaire » ; « Ch. 5 – A l'aube d'un nouvel âge de la communication », p. 113-162 ; ainsi que « Vers une nouvelle économie », p. 239-251.

modèle biologique³⁰. Le réseau « ouvert » et « décentralisé » permettrait de libérer les énergies de la société, et serait également le mieux capable de s'auto-réguler, en étant laissé à lui-même et aux entités qui en sont directement issues : toute puissance extérieure étant ainsi perçue comme illégitime, en particulier l'intervention de l'Etat. Dans ces conditions, le cyberlibertarianisme a constitué dans un premier temps une alliance objective avec la Nouvelle Droite américaine et son programme néolibéral³¹.

Malgré les structures lourdes de l'appareil étatique qui lui ont donné naissance, Internet s'est donc très largement construit *contre l'Etat*. Cette phase idéologique s'incarne dans une célèbre « Déclaration d'indépendance du cyberspace »³², écrite par John Perry Barlow en réaction au *Telecommunications Act* de 1996 et son volet appelé *Communications Decency Act* (CDA), qui proposait des mesures de censure contre « l'obscénité et la violence » perçues comme inadaptées et liberticides. Ce texte traduit une défiance envers l'Etat très fortement affirmée à l'époque, qui demeure encore aujourd'hui face aux initiatives récurrentes visant à « civiliser Internet »³³.

Le libéralisme informationnel et les effets structurants de la libre circulation de l'information

Ces développements, que nous avons brossés ici à très gros traits, constituent la trajectoire de ce que nous pouvons appeler un *libéralisme informationnel* : il s'agit d'une réarticulation du libéralisme en tant que système politique fondé sur la liberté des échanges, où la mise en commun et l'ordre social se présentent comme une émanation du libre jeu des interactions. Il est question, en somme, de refonder la société civile, et de lui donner les moyens techniques d'atteindre à une forme enfin réalisée d'autonomie individuelle et collective, en proposant une nouvelle instanciation de la thématique libérale de la *paix par l'échange*, qui a d'abord semblé prendre avant tout la forme d'une extension du *marché*.

Contre la position cyberlibertarienne, mais tenant compte des nombreux points soulevés quant à la spécificité des échanges en contexte numérique, une position plus nuancée fut mise en avant, dont la source remonte à des débats universitaires entre juristes et théoriciens du droit³⁴. Cette approche, loin du laissez-faire cyberlibertarien, cherchait à déterminer les conditions de réalisation du libéralisme dans le contexte numérique – en admettant que celui-ci n'advient pas « naturellement », mais nécessite la mise en place de mécanismes régulatoires spécifiques. Lawrence Lessig en fut le principal avocat : tout en soulignant la capacité du code informatique à normer les comportements et avoir ainsi *force de loi* (« code is law »), Lessig affirma la nécessité de prendre en compte les interactions entre le code

³⁰ Kevin Kelly, *Out of Control. The New Biology of Machines, Social Systems and the Economic World*, Reading, MA, Addison-Wesley, 1994 ; Kevin Kelly, *New Rules for the New Economy. 10 Radical Strategies for a Connected World*, New York, Viking, 1998.

³¹ Turner, *Aux sources de l'utopie numérique, op. cit.*, « Ch. 7 – Wired ». Voir également Bernard Paulré, « L'utopie néolibérale de la *New economy*. Le prétendu rôle des nouvelles technologies dans l'avènement de l'économie parfaite », *Quaderni*, n° 42, 2000, p. 55-74.

³² John Perry Barlow, « A Declaration of the Independence of Cyberspace », 8 février 1996.

³³ L'expression est de Nicolas Sarkozy, et fut prononcée lors de l'annonce d'un « e-G8 Forum » organisé à Paris en mai 2011 en marge du G8 (Laurent Checota et Damien Leloup, « "L'Internet civilisé", histoire d'un concept à géométrie variable », *Le Monde.fr*, 21 janvier 2011).

³⁴ Andrew Murray, *The Regulation of Cyberspace. Control in the Online Environment*, Abingdon and New York, Routledge-Cavendish, 2007, « Ch. 1 – Coffee pots and protocols: the role of the cyberlawyer », p. 3-21.

informatique et cet autre code visant à réguler les affaires humaines : le droit, et notamment l'extension du *copyright*³⁵. Du point de vue de Lessig, il s'agit ainsi de mesurer la conformité de « l'architecture du cyberspace » – dans ses composantes techniques autant que dans ses dimensions juridiques – aux valeurs défendues par la Constitution américaine, cette position pouvant ainsi être qualifiée de « cyberconstitutionnaliste ».

Qu'il s'agisse de cyberlibertariens ou de cyberconstitutionnalistes cependant, il apparaît clairement que ces différentes orientations se situent toutes au sein d'un même cadre libéral, et qu'à ce titre Internet constitue un approfondissement de la composante libérale de nos sociétés – à la fois en tant que *phénomène anthropologique* (l'autonomie des individus et de la société) et en tant qu'*idéologie* (la défense des libertés et des mécanismes d'auto-régulation économique et sociale, à travers notamment la figure du marché)³⁶. Il contribue à mettre l'accent sur l'individu, et sur ses capacités à produire de lui-même du collectif, selon certains paramètres à définir – en particulier le degré d'intervention d'un régulateur définissant le cadre juridico-technique des interactions.

Dans ce contexte, la dimension heuristique de l'économie est réactivée, mais elle est également redéfinie dans la mesure où la figure du marché se voit remplacée par celle du *réseau*. En effet, les réseaux numériques sont le lieu d'une circulation de l'information, auquel le caractère « liquide » et « non-rival » (dû à son coût marginal de reproduction, le fait de la « consommer » n'en prive pas les autres « consommateurs » potentiels) confère des propriétés *structurantes*. Un ouvrage permet de saisir la portée de cette vision du point de vue de la théorie politique : *La Richesse des réseaux* de Yochai Benkler³⁷ se présente à de nombreux égards comme le pendant contemporain de *La Richesse des nations* (1776) d'Adam Smith. Dans le droit fil de la tradition libérale classique, réactualisée pour tenir compte des nouvelles formes de circulation de l'information, Benkler qui est aujourd'hui professeur de droit à Harvard propose un véritable traité d'économie politique pour l'ère numérique.

Il s'agit en effet de répondre à une question centrale de la modernité : comment parvenir à une association libre des individus et faire correspondre intérêt individuel et intérêt collectif, sans recourir à un ordre social arbitraire (car fondé sur la religion et la tradition) et à une force de coercition telle que l'Etat ? Pour apporter de nouvelles réponses, Benkler puise dans ce qu'il appelle l'« économie informationnelle en réseau » (*the networked information economy*). Selon lui, celle-ci se caractérise par des flux massifs de partage d'information, rendus possibles par la baisse des coûts dans le contexte des réseaux numériques, mais également de nouveaux modes d'*organisation* décentralisés, caractérisés par la coopération horizontale, le partage, et ce qu'il appelle les « effets coordonnés d'actions non coordonnées ».

Au sein de ce cadre général, cependant, plusieurs orientations concurrentes se détachent – bien qu'elles ne soient pas clairement distinguées par Benkler. Celles-ci sont liées aux interprétations divergentes qui peuvent être faites de la question de la libre circulation de l'information. Pour notre propos, nous en avons isolé deux, dans la mesure où elles permettent d'identifier une dialectique structurante de la définition de l'articulation entre privé et public dans le contexte d'Internet, et qu'elles éclairent la question de la transparence dans ses dimensions politiques. Il s'agit de deux formes opposées de « mise en public »

³⁵ Lawrence Lessig, *Code. Version 2.0*, New York, Basic Books, 2006 [1999].

³⁶ Sur la distinction entre le libéralisme comme « fait social » et comme idéologie, voir Marcel Gauchet, « Les voies du néolibéralisme (II), séance inaugurale », séminaire *La constitution du sujet dans les sociétés contemporaines, XVIIIe-XXe siècle*, année 2008-2009, EHESS, Paris, 19 novembre 2008.

³⁷ Yochai Benkler, *La Richesse des réseaux. Marchés et libertés à l'heure du partage social*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2009 [2006].

associées à la libre circulation de l'information : d'une part une dynamique sociale par laquelle la *circulation des informations personnelles* entraîne la formation d'un commun ; d'autre part une exigence de *circulation des informations d'intérêt public* qui implique de repenser la protection de la vie privée (*privacy*) voire d'établir des garanties d'anonymat.

Hyperpersonnalisation et mise en public : de la production de soi à la formation de communs

La communication en réseau médiatisée par ordinateur autorise ou catalyse le développement d'un « individualisme connecté »³⁸, en phase avec les mutations contemporaines de l'individualisme. Le cyberspace se constitue ainsi au cours des années 1980 et 1990 en un véritable lieu utopique, dont la signification se cristallise autour des notions d'« identité numérique » et de « communauté virtuelle »³⁹. Sur les *bulletin boards*, les forums et *newsgroups* du réseau Usenet, sur les *chats IRC*, sur les premiers jeux en réseaux tels que les MUDs⁴⁰, mais également en France sur les messageries du Minitel, s'esquissent les contours d'un environnement où l'individu œuvre activement à la construction de son identité d'une part, et est en capacité de choisir sa communauté d'appartenance de l'autre⁴¹. Dans ce monde purement informationnel, l'individu peut se mettre en scène et déployer de multiples facettes, grâce à l'anonymat, au pseudonymat, et à toutes les techniques de simulation et de dissimulation de l'identité. Au sein de cette « virtualité postmoderne »⁴², la flexibilité, la fluidité, la multiplicité, le jeu sont perçus comme *libérateurs*.

Aujourd'hui, l'accent est mis sur les *stratégies*, plus ou moins maîtrisées, d'exposition de soi sur le réseau⁴³. Celles-ci tiennent compte du fait que le plus célèbre des sites dits de « réseautage social », Facebook, fonctionne en se basant sur l'identité réelle des utilisateurs – et limite donc le jeu « libre » et « émancipateur » sur l'identité, initialement associé au cyberspace : les aspects de contrôle social étant en effet plus prononcés. L'un des éléments centraux de la définition des médias sociaux est d'ailleurs l'affichage public, sur le profil d'un utilisateur, des membres de son réseau⁴⁴. Et les technologies obligent à faire des choix objectivés définissant les « paramètres de confidentialité » – là où, dans un monde de relations

³⁸ Patrice Flichy, « L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société », *Réseaux*, n° 124, 2004, p. 17-51. Voir également Barry Wellman, « The rise of networked individualism », in : *Community Networks Online*, sous la direction de Leigh Keeble, London, Taylor & Francis, 2001, p. 17-42.

³⁹ David Silver, « Looking backwards, looking forward: cyberculture studies 1990-2000 », in : *Web.Studies. Rewiring Media Studies for the Digital Age*, sous la direction de David Gauntlett, London, Arnold, 2000, p. 19-30.

⁴⁰ *Multi-User Dungeon* ou *Multi-User Domain*.

⁴¹ Howard Rheingold, *Les Communautés virtuelles*, Paris, Addison-Wesley France, 1995 [1993] ;

⁴² Judith S Donath, « Identity and deception in the virtual community », in : *Communities in Cyberspace*, sous la direction de Marc A Smith et Peter Kollock, London and New York, Routledge, 1999, p. 27-57.

⁴³ Alexandre Coutant, « Des techniques de soi ambivalentes », *Hermès*, n° 59, 2011, p. 53-58 ; Alexandre Coutant et Thomas Stenger, « Production et gestion d'attributs identitaires », *Les Cahiers du numérique* 7, n° 1, 2011, p. 61-74.

⁴⁴ danah m boyd et Judith Donath, « Public displays of connection », *BT Technology Journal* 22, n° 4, octobre 2004 ; danah m boyd et Nicole B Ellison, « Social network sites: definition, history, and scholarship », *Journal of Computer-Mediated Communication* 13, n° 1, 2007, p. 210-230.

en face-à-face, les situations d'interaction publiques et privées impliquent une négociation intuitive du champ de la confidentialité dans le contexte des normes sociales⁴⁵.

Mais bien avant l'arrivée de Facebook, le déploiement d'une « culture de la confession » avait été interrogé, à travers la multiplication des « pages personnelles »⁴⁶, mais également des formes plus extrêmes de mise en scène de la vie privée voire de l'intimité, telles que la « micro-célébrité » acquise par des femmes ayant choisi de placer des caméras dans leur foyer : la plus connue d'entre elles, Jennifer Ringley (« JenniCam »), démarra une telle expérience dès 1996 et la poursuivit pendant près de huit ans. Elle eut en moyenne 3 à 4 millions de connexions par jour, et inspira les premières expériences de « télé-réalité ». Terri Senft a perçu dans ce phénomène une interrogation profonde du credo féministe des années 1960 selon lequel « le personnel est politique » : une femme qui projette son image à travers le Web et qui « transgresse l'espace entre le privé et le public » exerce-t-elle une forme de pouvoir (*empowerment*) en captant ainsi l'attention, où se livre-t-elle comme un objet de fétichisme au regard masculin ?⁴⁷ S'agit-il de retourner le stigmate identitaire en le revendiquant, et participer ainsi à sa déconstruction ? Ou bien d'alimenter une forme de commodification des relations, comme en témoigne les cas de jeunes filles découvrant en outre qu'une telle exhibition de soi peut être monnayée ?

Ces phénomènes de présentation de soi et de façonnement d'un récit identitaire ont été analysés en termes d'accession à des formes de reconnaissance de la singularité individuelle, en particulier du point de vue de la sociologie critique, tel qu'adopté par exemple par Fabien Granjon et Julie Denouël ; ces derniers pointent le risque que ces processus d'auto-représentation mènent à des formes d'« auto-réification »⁴⁸. La quête de reconnaissance qui se décline sur ces différentes plateformes fait d'Internet à la fois un « espace de libre expression » et un « espace de normativité » ; en effet, si les interactions sur le Web permettent de contourner certains canaux médiatiques et commerciaux « officiels », Josiane Jouët constate également que les internautes sont dans une évaluation permanente de leur présence sur le réseau, et de l'attention qu'ils suscitent⁴⁹. Sur le modèle du *Search Engine Optimisation* (SEO), ces services dédiés à améliorer l'accessibilité et donc la *publicité* d'un site Web à partir de techniques visant à optimiser leur référencement par les moteurs de recherche, les internautes sont de plus en plus conscients des différents mécanismes permettant à une information de basculer de l'expérience privée voire intime, à une diffusion plus large et une visibilité publique, à différents degrés – qu'il s'agisse du cercle plus ou moins étendu des « amis » sur Facebook, des « *followers* » sur Twitter, ou du Web en général.

⁴⁵ Erving Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne. Vol. 1, La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973 [1959] ; Erving Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne. Vol. 2, Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973 [1959].

⁴⁶ Laurence Allard et Frédéric Vandenberghe, « Express yourself! Les pages perso. Entre légitimation technopolitique de l'individualisme expressif et authenticité réflexive *peer to peer* », *Réseaux*, n° 117, 2003, p. 191-219.

⁴⁷ Theresa M Senft, *Camgirls. Celebrity and Community in the Age of Social Networks*, New York, Peter Lang, 2008.

⁴⁸ Fabien Granjon et Julie Denouël, « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux », *Sociologie* 1, n° 1, 2010, p. 25-43 ; Fabien Granjon, *Reconnaissance et usages d'Internet. Une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée*, Paris, Transvalor/Presses des Mines, 2012. Voir également José van Dijck, « 'You have one identity': performing the self on Facebook and LinkedIn », *Media, Culture & Society* 35, n° 2, mars 2013, p. 199-215.

⁴⁹ Josiane Jouët, « Des usages de la télématique aux *Internet Studies* », in : *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*, sous la direction de Julie Denouël et Fabien Granjon, Paris, Transvalor/Presses des Mines, 2011, p. 45-90, p. 74-76.

Loin de constituer un étalage strictement exhibitionniste de l'identité, cependant, et bien qu'une telle dimension soit présente à des degrés divers, deux éléments importants doivent être rappelés. Le premier est que le fait de rendre publiques, semi-publiques ou quasi-publiques des informations ou des opinions personnelles constitue un *processus dynamique*, au cours duquel la parole et les actions se modifient bien souvent à mesure qu'ils s'ouvrent à une audience de moins en moins restreinte, et que celui qui la propose reçoit en retour commentaires, critiques, et encouragements. Internet accompagne certes l'émergence du *lifestyle politics*⁵⁰ et favorise l'émergence d'un « citoyen-consommateur »⁵¹, dans le contexte de l'individualisation des choix et d'un affaiblissement des solidarités établies. Celui-ci oriente ses choix politiques en fonction d'intérêts et de préférences personnels plutôt que la considération du bien commun, au risque d'un « retrait dans le privé » contre lequel Hannah Arendt met en garde. Mais il rend également possible de nouvelles formes d'associationnisme tocquevillien ou millien dont le caractère public – et les contraintes et responsabilités qui l'accompagnent – se construisent de manière progressive.

Le second est que ces développements doivent également se comprendre dans le contexte d'une reconfiguration de la sociabilité. La sociologie des usages a très largement étudié ce phénomène, et souligne que la fonction de *liaison* est primordiale aussi bien dans le cas des forums, des pages personnelles, des blogs ou des réseaux sociaux ; ces derniers n'existent pas dans le vide, et se présentent avant tout comme les vecteurs d'un individualisme « en réseau »⁵². Les acteurs y déploient certes des stratégies visant à optimiser leur « capital social »⁵³ et qui comporte une part d'utilitarisme ou d'opportunisme. Mais cette mise en partage qui est caractéristique de la culture Internet peut également mener à la formation de collectifs d'un genre peut-être nouveau, caractérisé par un *glissement du privé vers le public*.

En effet, des regroupements se mettent en place sur un mode incrémental, qui peuvent prendre la forme de communautés définies de manière très lâches, où l'implication des acteurs est volontaire et parfois strictement conjoncturelle ; ces collectifs sont en outre fondés sur une multiplicité de constructions de l'identité et de quêtes de reconnaissance. Mais en s'agrégeant et en se répétant, en se mettant en quelque sorte « à l'épreuve du social », de véritables projets collaboratifs – plus ou moins pérennes, plus ou moins futiles, et de plus ou moins grande ampleur – peuvent émerger « organiquement » de ce magma des interactions, en l'absence de planification et de centre organisationnel⁵⁴. Ces collectifs sont également plus ou moins structurés, et plus ou moins conscients d'eux-mêmes en tant que collectif. Le cas des communautés de développeurs de logiciels libres, en tant que « communautés épistémiques », et sur lesquels Benkler s'appuie très largement pour illustrer les « effets coordonnés d'actions

⁵⁰ W Lance Bennett, « The uncivic culture: communication, lifestyle, and the rise of lifestyle politics », *Political Science and Politics* 31, n° 4, décembre 1998, p. 741-761.

⁵¹ Margaret Scammell, « The internet and civic engagement: the age of the citizen-consumer », *Political Communication* 17, n° 4, 2000, p. 351-355.

⁵² Dominique Cardon et Hélène Delaunay-Teterel, « La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 15-71 ; Dominique Cardon, « Réseaux sociaux de l'Internet. Présentation », *Réseaux*, n° 152, 2008, p. 7-17. Voir également Zizi Papacharissi (dir.), *A Networked Self. Identity, Community, and Culture on Social Network Sites*, New York and London, Routledge, 2010.

⁵³ Nicole B Ellison, Charles Steinfield et Cliff Lampe, « Connection strategies: social capital implications of Facebook-enabled communication practices », *New Media & Society* 13, n° 6, septembre 2011, p. 873-892.

⁵⁴ Adam Fish *et al.*, « Birds of the internet. Towards a field guide to the organization and governance of participation », *Journal of Cultural Economy* 4, n° 2, 2011, p. 157-187.

non coordonnées », est le plus emblématique et a été très étudié, notamment du point de vue de la sociologie économique et de la sociologie du travail⁵⁵. La réflexion à partir des logiciels libres met l'accent sur la question de la propriété intellectuelle, des formes de partage qui en découlent ou qui sont au contraire interdites, et de leur incidence sur la formation ou non d'activités collaboratives – parfois structurées de manière très sophistiquée afin de ménager à la fois l'autonomie individuelle et l'autonomie collective, comme le montre le cas de l'encyclopédie Wikipédia⁵⁶.

Mais il peut également s'agir par exemple d'individus ayant partagé des photos sur une plate-forme commerciale telle que Flickr, initialement dans le but de présenter leur travail et peut-être d'accéder à une forme ou une autre de reconnaissance mais qui, par le jeu des catégories et mots-clés associées aux photos⁵⁷, grâce à l'espace de commentaires qui leur est attribué, par la géolocalisation etc. forment des regroupements de nature diverses, et voient parfois ainsi leur implication dans le collectif grandir au fil du temps⁵⁸. C'est donc parce que des photos *personnelles* sont rendues *publiques* qu'elles peuvent, dans certaines circonstances, mener à la formation d'un collectif, qui peut être compris comme une déclinaison contemporaine des clubs de photographie amateur, mais peut également prendre une toute autre dimension. Ainsi le phénomène d'« autopublication », comme il a été désigné, « recouvre en fait une très grande diversité de formats d'édition, des publics très divers et des logiques sociales extrêmement hétérogènes »⁵⁹. Les identités individuelles viennent former une multiplicité d'espaces communs, dont la finalité est dans certains cas politique, mais qui participent tous de la vie démocratique⁶⁰.

Dans le partage se mêlent en effet tout un éventail de motivations privées et de finalités publiques, qui dessinent des espaces *hybrides*, où se mêlent le public et le privé, l'intérêt général et l'intérêt commercial, activités politiques et activités culturelles. Des propriétés des échanges sur le Web découle ainsi le fait qu'une même plateforme – par exemple Flickr, mais encore YouTube ou Facebook – puisse être à la fois un moyen d'expression personnelle, un média d'information lorsque se produisent certains événements tels que des catastrophes naturelles, et le lieu d'une mobilisation collective autour de ces événements – menant parfois à des actions très concrètes, telles que la cartographie des dégâts lors de tremblements de terre, d'inondations, ou encore de conflits entraînant des déplacements de populations (*crisis*

⁵⁵ Patrick Cohendet, Frédéric Créplet et Olivier Dupouët, « Innovation organisationnelle, communautés de pratique et communautés épistémiques : le cas de Linux », *Revue française de gestion*, n° 146, 2003, p. 99-121 ; Eric von Hippel et Georg von Krogh, « Open source software and the "private-collective" innovation model: issues for organization science », *Organization Science* 14, n° 2, mars 2003, p. 209-223 ; Bernard Conein, « Communautés épistémiques et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée », *Revue d'économie politique* 113, n° hors-série, 2003, p. 141-160 ; Didier Demazière, François Horn et Marc Zune, « La dynamique de développement des "communautés" du logiciel libre: conditions d'émergence et régulations des tensions », *Terminal*, n° 97-98, 2006, p. 71-84 ; Camille Roth, « Réseaux épistémiques : formaliser la cognition distribuée », *Sociologie du travail* 50, n° 3, 2008, p. 353-371 etc.

⁵⁶ Dominique Cardon et Julien Levrel, « La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia », *Réseaux*, n° 154, 2009, p. 51-89.

⁵⁷ Maxime Crépel, « Les folksonomies comme support émergent de navigation sociale et de structuration de l'information sur le web », *Réseaux*, n° 152, 2008, p. 169-204 ; Valérie Durieux, « Collaborative tagging et folksonomies. L'organisation du web par les internautes », *Les Cahiers du numérique* 6, n° 1, 2010, p. 69-80.

⁵⁸ Jean-Samuel Beuscart *et al.*, « Pourquoi partager mes photos de vacances avec des inconnus ? Les usages de Flickr », *Réseaux*, n° 154, 2009, p. 91-129.

⁵⁹ Dominique Cardon *et al.*, « Autopublications. Présentation », *Réseaux*, n° 137, 2006, p. 9-25, p. 11.

⁶⁰ Zizi Papacharissi, *A Private Sphere. Democracy in a Digital Age*, Cambridge, Polity Press, 2010.

mapping)⁶¹. S'agissant par exemple de la radioactivité émise lors de la catastrophe de Fukushima, les pratiques de cartographie en ligne constituent une « remédiation » de l'événement qui mène à la formation d'un public « réflexif »⁶² ; celui-ci vient alors compléter, concurrencer et parfois contester le public « traditionnel » qui se construit à travers les médias de masse.

Anonymat et mise en public : le secret des individus comme contre-pouvoir

Contre cette tendance sociologique lourde, cependant, se dessine également une autre forme de mise en public au sein du libéralisme informationnel. Celle-ci requiert cette fois d'aller à l'encontre de l'hyperpersonalisation, et défend une vision alternative de la libre circulation de l'information fondée sur la préservation du secret de l'individu, en mobilisant au besoin des techniques de cryptage des communications.

En dépit des excès que nous avons relevés plus haut, c'est également dans le contexte d'une affirmation libertarienne du cyberspace que furent identifiés le plus clairement les enjeux en termes de libertés civiles dans le contexte numérique, et des limites à assigner à la puissance publique face à la question de la protection de la vie privée (*privacy*) – un débat qui a d'abord été associé à la question de la propriété intellectuelle. Avant même la contestation du *Communications Decency Act* (CDA), une charge du gouvernement américain avait été menée contre les « pirates » informatiques en 1990, largement considérée comme disproportionnée et abusive, et relatée par Bruce Sterling dans un livre célèbre sous le nom de *hacker crackdown*⁶³. Dans la foulée, des propositions de loi furent avancées visant à intégrer des « mouchards » (*clipper chips*) dans les équipements électroniques et à interdire la cryptographie des communications. Contre ces initiatives, le mouvement *cypherpunk* constitué de *hackers* militants affirma une défense virulente de la cryptographie, situant celle-ci sur le plan des libertés individuelles⁶⁴. Certains des principaux enjeux politiques se cristallisèrent à cette occasion, menant par exemple à la formation d'une association de « défense des libertés numériques », l'*Electronic Frontier Foundation* (EFF), co-fondée par John Perry Barlow, ainsi qu'une prise en compte de ces libertés numériques par la puissante *American Civil Liberties Union* (ACLU), engagée dans l'opposition au CDA.

L'un des axiomes centraux des *cypherpunks* est que l'offuscation des communications privées est le seul moyen de rééquilibrer les forces entre l'Etat et les individus, selon la devise : « *privacy for the weak and transparency for the powerful* » ; la perspective *cypherpunk* se retrouve aujourd'hui dans une organisation telle que WikiLeaks dont le fondateur, Julian Assange, fut un membre actif, ou encore dans le projet Tor d'un réseau

⁶¹ Dave Yates et Scott Paquette, « Emergency knowledge management and social media technologies: a case study of the 2010 Haitian earthquake », *International Journal of Information Management* 31, n° 1, février 2011, p. 6-13. Voir également les travaux de Patrick Meier, qui a notamment dirigé la plateforme de cartographie de crise *Ushahidi* (Patrick Meier, « Changing the world one map at a time », *iRevolution*, 6 mars 2011).

⁶² Jean-Christophe Plantin, *Les pratiques de cartographie en ligne : expression, circulation, remédiation*, thèse en sciences de l'information et de la communication, Université de Technologie de Compiègne, décembre 2012.

⁶³ Bruce Sterling, *The Hacker Crackdown. Law and Disorder on the Electronic Frontier*, London, Viking, 1993.

⁶⁴ Steven Levy, *Crypto. How the Code Rebels Beat the Government—Saving Privacy in the Digital Age*, New York, Viking, 2001.

anonymisé⁶⁵. En effet la libre circulation de l'information, de ce point de vue, implique avant tout une *anonymisation* des communications – afin de séparer les individus qui mettent l'information en circulation, de l'information elle-même. De ce point de vue également, les *cyberpunks* se montrent très critiques du recul généralisé de l'anonymat sur le réseau au cours des dix dernières années, et de la capacité toujours plus poussée à tracer l'activité des internautes, renouvelant un « appel aux armes cryptographiques »⁶⁶.

Ainsi, à la différence de ceux qui prônent la transparence individuelle volontaire⁶⁷, les *hackers* militants tels que Assange sont très critiques des plateformes telles que Facebook, qui a bâti son succès en encourageant les utilisateurs à partager leurs données personnelles et en a engagé une incursion de plus en plus grande dans leur vie privée (*privacy*), mais également désormais d'une entreprise telle que Google. Cette dernière, en effet, n'établit plus seulement une indexation et une hiérarchisation des informations ouvertement disponibles sur le Web, mais déploie des mécanismes de profilage des utilisateurs de ses services. L'établissement de services marchands suppose en effet de parvenir à fixer l'identité des consommateurs, à la fois pour sécuriser les transactions et pour établir de tels profils, dont la finalité marketing et publicitaire est de plus en plus nette. Selon les partisans de l'anonymat numérique, ces dispositifs sont suspects en eux-mêmes, dans la mesure où une telle concentration d'informations peut permettre d'exercer un certain contrôle sur les individus, et parce qu'une fuite de ces informations est toujours possible quel que soit le degré de sécurisation, entraînant par exemple usurpations d'identité, détournement d'informations bancaires etc.

En outre, les informations existantes concernant l'étendue de la surveillance exercée par la *National Surveillance Agency* (NSA), le peu d'encadrement judiciaire à laquelle cette surveillance est soumise (depuis notamment le *Patriot Act* qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001, et qui autorise des ordonnances de justice secrètes), et la collaboration des opérateurs téléphoniques américains ainsi que des fournisseurs d'accès et de services Internet, ne laissent planer aucun doute sur les écoutes et analyses auxquels sont soumis les réseaux de communication. Des révélations récentes – vraisemblablement obtenues grâce à un « lanceur d'alerte » – ont confirmé l'étendue des incursions de l'Etat américain dans la vie et dans les communications non seulement à l'étranger, mais également aux Etats-Unis. Le *Guardian* a ainsi révélé coup sur coup que l'opérateur Verizon – et sans doute les autres opérateurs – fournit l'intégralité des factures téléphoniques détaillées (ainsi que les métadonnées permettant de contextualiser les appels et de reconstituer les réseaux d'interlocuteurs) de ses clients à la NSA⁶⁸, et qu'un programme appelé PRISM autorise les agences de renseignement américaines à accéder aux serveurs des grands acteurs d'Internet – Google, Facebook, Yahoo, Microsoft (y compris et surtout Skype), Apple etc.⁶⁹ – le tout sans nécessité d'obtenir un mandat, et en obligeant les parties prenantes à ne pas divulguer leur participation. Ces révélations viennent étayer la position de l'EFF, engagée par exemple depuis 2006 dans une procédure judiciaire visant à montrer que la NSA bénéficie de branchements directs sur le

⁶⁵ Andy Greenberg, *This Machine Kills Secrets. How WikiLeaks, Cyberpunks, and Hacktivists Aim to Free the World's Information*, New York, Dutton, 2012.

⁶⁶ Julian Assange, avec la collaboration de Jacob Appelbaum, Andy Müller-Maguhn, et Jérémie Zimmermann, *Cyberpunks. Freedom and the Future of the Internet*, New York, OR Books, 2012.

⁶⁷ Jeff Jarvis, *Public Parts. How Sharing in the Digital Age Improves the Way We Work and Live*, New York, Simon & Schuster, 2011.

⁶⁸ Glenn Greenwald, « NSA collecting phone records of millions daily, court order reveals », *Guardian.co.uk*, 6 juin 2013.

⁶⁹ Glenn Greenwald et Ewen MacAskill, « NSA taps in to systems of Google, Facebook, Apple and others, secret files reveal », *Guardian.co.uk*, 7 juin 2013.

trafic transitant par le plus gros opérateur américain, AT&T⁷⁰. Elles viennent également donner un certain crédit à la charge de Assange contre Google, qui évoque Hannah Arendt tout en détournant le slogan de l'entreprise (« The banality of 'Don't Be Evil' »)⁷¹, et l'accuse de se rendre complice d'une invasion profonde de la vie privée par l'Etat américain – souvent sous couvert de lutte contre le terrorisme – laissant présager une possible dérive autoritaire.

Notons enfin que cette approche de la question de l'identité n'est pas indissociable de la formation de collectifs d'un autre type. Les fameux *Anonymous* relèvent de cette seconde catégorie, où la portée politique du mouvement est fondée sur l'anonymat des participants – y compris lorsque des actions physiques telles que des manifestations et des occupations d'espaces publics sont entrepris, et où le simple fait d'exhiber le masque de Guy Fawkes est devenu en soi une revendication.

De ce point de vue, la libre circulation de l'information implique donc de séparer les personnes qui émettent et qui reçoivent une information, de l'information elle-même. Dans ce contexte en effet, la personnalisation à outrance représente un risque d'atteinte à l'autonomie individuelle. Or celle-ci est la condition à la fois de la publicisation d'informations d'intérêt général sans craindre de mesures de rétorsions, et est également gage de la formation d'une opinion publique véritablement indépendante, et effective en tant que contre-pouvoir.

Conclusion : formes du privé, formes des publics en contexte de libre circulation de l'information

Dans ces deux cas de figure que nous avons évoqués, l'accent mis sur la publicisation comme *procès* n'a rien de nouveau. Pour la sociologie des médias et de la réception, en particulier dans son orientation pragmatique, le public se présente avant tout comme un *construit* médiatique qui s'enracine dans l'expérience individuelle en rapport avec l'environnement social ; en ce sens, il se rapproche plus de la figure décrite par John Dewey⁷² que celle proposée par Habermas.

Le public, en effet, est avant tout le résultat d'un dispositif spécifique : « Le “public” n'est pas un donné en soi, en antécédence ou en extériorité aux performances qui le visent : il “se publicise” à travers la “publicisation” d'un problème social ou d'une mesure politique, d'une œuvre théâtrale ou d'un programme télévisuel – en “publicisant” du coup des manifestations de plaisir et de critique, de soutien et de désaveu, de honte et d'indignation, de justification et de dénonciation »⁷³. Le public est donc indissociable de l'artefact – du *dispositif* – qui lui donne naissance : qu'il s'agisse de la ville et du milieu urbain qui façonne à travers son architecture des divisions entre espaces privés et espaces publics ; de la salle de spectacle, qui permet de rassembler une audience et de la plonger dans le noir devant une scène ou un écran ; ou encore du journal et de la radio qui, en diffusant les mêmes informations ou divertissements autorisent la formation de collectifs plus étendus, dont on

⁷⁰ « NSA spying », *EFF.org*.

⁷¹ « The advance of information technology epitomized by Google heralds the death of privacy for most people and shifts the world toward authoritarianism. » (Julian Assange, « The banality of 'Don't Be Evil' », *The New York Times*, 2 juin 2013).

⁷² John Dewey, *The Public and its Problems*, New York, Holt, 1927.

⁷³ Daniel Cefaï et Dominique Pasquier, « Introduction », in : *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, sous la direction de Daniel Cefaï et Dominique Pasquier, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 13-59, p. 14.

trouve déjà l'analyse chez Gabriel Tarde⁷⁴ et qui, en tant que « communautés imaginées », jouent par exemple un rôle crucial dans l'avènement d'un sentiment national⁷⁵.

Internet confirme à nouveau ce constat, tout en le radicalisant. Ainsi, les interprétations pragmatiques de la formation des publics sur Internet insistent sur la *pluralité* des publics en présence plutôt que sur l'unicité de la sphère publique, et sur leur processus de formation qui se fait sur la base d'une simple reconnaissance réciproque, ou découle d'un *problème* au sens large (*issue*). Ces « publics en réseau »⁷⁶ constituent le lieu par excellence de l'émergence des « controverses ». L'analyse d'un débat à portée politique nécessite alors de mobiliser des méthodes d'analyse spécifiques adaptées au contexte numérique⁷⁷, et se présente avant tout comme un étude de la force des liens et de leur densité au sein des *clusters* émergents, permettant de visualiser des rapports de pouvoir⁷⁸.

Internet donne en effet la part belle à des formations qui émergent de manière plus « spontanée » de la société civile – jusqu'à en devenir, aujourd'hui, l'incarnation par excellence. Il réalise ainsi à ce titre, dans une certaine mesure, l'idéal libéral d'une auto-organisation de la société civile, promue par l'inspiration cybernétique initiale, et qui vient rejoindre la défense d'une démocratie émanant plus directement des citoyens. Mais il attire également notre attention sur l'aspect de plus en plus *circonstanciel* que revêt la définition du public et du privé dans ce contexte : celle-ci doit reposer sur des analyses précises des dispositifs à l'œuvre, et de la capacité offerte aux individus pour en demeurer maîtres. La possibilité donnée à l'individu de rendre accessibles publiquement des informations (personnelles ou non) en minimisant radicalement les barrières institutionnelles, techniques ou financières, et de former des regroupements à partir de ce partage, apparaît comme inséparable d'Internet, dès ses origines. Une certaine réflexivité des individus se développe naturellement dans un tel contexte (paramètres de confidentialité, gestion de la réputation, conscience de la « fluidité » intrinsèque des informations numériques etc.). Mais le passage du privé au public comporte également une *dimension structurelle*, cruciale, qui nécessite d'établir – dans le droit et dans la technique – des « droits et libertés numériques », visant à défendre à nouveaux frais la liberté d'expression dans le contexte numérique.

En effet, comme nous avons pu le constater, deux trajectoires s'opposent, qui constituent ce que nous pouvons appeler une « dialectique de la mise en public ». Dans le premier cas, la publicisation du personnel mène à différentes formes de mise en commun, qui peuvent dans certains cas conduire à la formation de collectifs, et qui constituent l'essence et la vivacité de la vie démocratique. Dans le second cas, la publicisation des informations relevant de l'intérêt général mais également, de manière plus générale, la formation des

⁷⁴ Gabriel Tarde, *L'Opinion et la Foule*, Paris, Presses universitaires de France, 1989 [1901].

⁷⁵ Benedict Anderson, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996 [1983].

⁷⁶ Kazys Varnelis (dir.), *Networked Publics*, Cambridge, MA and London, MIT Press, 2008.

⁷⁷ Tommaso Venturini, « Building on faults: how to represent controversies with digital methods », *Public Understanding of Science* 21, n° 7, octobre 2012, p. 796-812.

⁷⁸ On parle de « sphères du Web » (*web spheres* : Steven M Schneider et Kirsten A Foot, « The web as an object of study », *New Media & Society* 6, n° 1, février 2004, p. 114-122) ou encore de « réseaux-problèmes » (*issue networks* : Richard Rogers, « Operating issue networks on the Web », *Science as Culture* 11, n° 2, 2002, p. 191-213 ; Richard Rogers, *Information Politics on the Web*, Cambridge, MA, MIT Press, 2004 ; Noortje Marres et Richard Rogers, « Recipe for tracing the fate of issues and their publics on the Web », in : *Making Things Public. Atmospheres of Democracy*, sous la direction de Bruno Latour et Peter Weibel, (catalogue d'exposition, Zentrum für Kunst und Medientechnologie, Karlsruhe) Cambridge, MA, MIT Press, 2005, p. 922-935).

opinions politiques sur la base de ces informations, suppose de préserver un certain secret de l'identité des personnes – dont nous avons vu qu'il est de plus en plus érodé. Les formes du public qui découlent de ces deux orientations, et leur *contrôle* potentiel par les autorités, sont très différentes.

Cette tension permet en outre de comprendre pourquoi des outils tels que Twitter ou Facebook peuvent être encensés comme des instruments d'émancipation, de liberté d'expression et de démocratie – on le voit encore aujourd'hui en Turquie –, et dans le même temps être critiqués, d'une part pour encourager le narcissisme et la retraite dans les affaires privées, d'autre part pour menacer la vie privée, constituer des outils de traçage des activités et donc potentiellement de surveillance des individus. La question de l'autonomie individuelle et collective se voit donc posée ici à nouveaux frais, comme étant tributaire d'une négociation sans cesse renouvelée entre deux extrêmes : d'un côté les personnes tendent à être *associées à tous* les contenus qu'ils partagent (comme le souhaiterait Facebook, et comme le traçage mis en œuvre par des entreprises telles que Google ou Amazon le permet) ; de l'autre, les personnes se voient *radicalement séparées* des contenus qu'ils mettent en partage (comme c'est le cas avec Wikileaks, mais également dans une moindre mesure avec les réseaux *peer-to-peer* de partage de fichiers, ou encore Wikipédia).

Références bibliographiques

Allard, Laurence et Frédéric Vandenberghe, « Express yourself! Les pages perso. Entre légitimation technopolitique de l'individualisme expressif et authenticité réflexive *peer to peer* », *Réseaux*, n° 117, 2003, p. 191-219

Anderson, Benedict, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996 [1983]

Assange, Julian, avec la collaboration de Jacob Appelbaum, Andy Müller-Maguhn, et Jérémie Zimmermann, *Cypherpunks. Freedom and the Future of the Internet*, New York, OR Books, 2012

Assange, Julian, « The banality of 'Don't Be Evil' », *The New York Times*, 2 juin 2013

Barabási, Albert-László et Réka Albert, « Emergence of scaling in random networks », *Science* 286, n° 5439, 15 octobre 1999, p. 509-512

Barbrook, Richard et Andy Cameron, « The Californian Ideology », *Science as Culture* 6, n° 1, 1996, p. 44-72 [available online at <http://www.hrc.wmin.ac.uk/theory-californianideology-main.html>]

Barlow, John Perry, « A Declaration of the Independence of Cyberspace », 8 février 1996 [<https://projects.eff.org/~barlow/Declaration-Final.html>]

Bell, Daniel, *Vers la société post-industrielle*, Paris, Robert Laffont, 1973

Benhamou, Bernard, « Organiser l'architecture de l'Internet », *Esprit*, n° 324, mai 2006, p. 154-166

Benkler, Yochai, *La Richesse des réseaux. Marchés et libertés à l'heure du partage social*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2009 [2006]

Bennett, W Lance, « The uncivic culture: communication, lifestyle, and the rise of lifestyle politics », *Political Science and Politics* 31, n° 4, décembre 1998, p. 741-761

- Beuscart, Jean-Samuel, Dominique Cardon, Nicolas Pissard et Christoph Prieur, « Pourquoi partager mes photos de vacances avec des inconnus ? Les usages de Flickr », *Réseaux*, n° 154, 2009, p. 91-129
- boyd, danah m et Judith Donath, « Public displays of connection », *BT Technology Journal* 22, n° 4, octobre 2004
- boyd, danah m et Nicole B Ellison, « Social network sites: definition, history, and scholarship », *Journal of Computer-Mediated Communication* 13, n° 1, 2007, p. 210-230
- Broca, Sébastien et Raphaël Koster, « Les réseaux sociaux de santé. Communauté et co-construction de savoirs profanes », *Les Cahiers du numérique* 7, n° 2, 2011, p. 103-116
- Bynum, Terrell Ward, « Norbert Wiener and the rise of information ethics », in : *Information Technology and Moral Philosophy*, sous la direction de Jeroen van den Hoven et John Weckert, Cambridge and New York, Cambridge University Press, 2008, p. 8-25
- Cardon, Dominique, Valérie Jeanne-Perrier, Florence Le Cam et Nicolas Péliissier, « Autopublications. Présentation », *Réseaux*, n° 137, 2006, p. 9-25
- Cardon, Dominique et Hélène Delaunay-Teterel, « La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 15-71
- Cardon, Dominique, « Réseaux sociaux de l'Internet. Présentation », *Réseaux*, n° 152, 2008, p. 7-17
- Cardon, Dominique et Julien Levrel, « La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia », *Réseaux*, n° 154, 2009, p. 51-89
- Cardon, Dominique, *La Démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010
- Cefaï, Daniel et Dominique Pasquier, « Introduction », in : *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, sous la direction de Daniel Cefaï et Dominique Pasquier, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 13-59
- Champagne, Patrick, « Ch. 1 – L'invention des modes légitimes d'expression de l'"opinion publique" », in : *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minitel, 1990, p. 41-86
- Checola, Laurent et Damien Leloup, « "L'Internet civilisé", histoire d'un concept à géométrie variable », *Le Monde.fr*, 21 janvier 2011 [http://www.lemonde.fr/technologies/article/2011/01/21/l-internet-civilise-histoire-d-un-concept-a-geometrie-variable_1468412_651865.html, consulté le 30 mai 2013]
- Cohendet, Patrick, Frédéric Créplet et Olivier Dupouët, « Innovation organisationnelle, communautés de pratique et communautés épistémiques : le cas de Linux », *Revue française de gestion*, n° 146, 2003, p. 99-121
- Conein, Bernard, « Communautés épistémiques et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée », *Revue d'économie politique* 113, n° hors-série, 2003, p. 141-160
- Coutant, Alexandre, « Des techniques de soi ambivalentes », *Hermès*, n° 59, 2011, p. 53-58
- Coutant, Alexandre et Thomas Stenger, « Production et gestion d'attributs identitaires », *Les Cahiers du numérique* 7, n° 1, 2011, p. 61-74
- Crépel, Maxime, « Les folksonomies comme support émergent de navigation sociale et de structuration de l'information sur le web », *Réseaux*, n° 152, 2008, p. 169-204

Demazière, Didier, François Horn et Marc Zune, « La dynamique de développement des "communautés" du logiciel libre: conditions d'émergence et régulations des tensions », *Terminal*, n° 97-98, 2006, p. 71-84

Dewey, John, *The Public and its Problems*, New York, Holt, 1927

Donath, Judith S, « Identity and deception in the virtual community », in : *Communities in Cyberspace*, sous la direction de Marc A Smith et Peter Kollock, London and New York, Routledge, 1999, p. 27-57

Durieux, Valérie, « Collaborative tagging et folksonomies. L'organisation du web par les internautes », *Les Cahiers du numérique* 6, n° 1, 2010, p. 69-80

Ellison, Nicole B, Charles Steinfield et Cliff Lampe, « Connection strategies: social capital implications of Facebook-enabled communication practices », *New Media & Society* 13, n° 6, septembre 2011, p. 873-892

Fish, Adam, Luis F R Murillo, Lilly Nguyen, Aaron Panofsky et Christopher M Kelty, « Birds of the internet. Towards a field guide to the organization and governance of participation », *Journal of Cultural Economy* 4, n° 2, 2011, p. 157-187

Flichy, Patrice, *L'Imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001

———, « L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société », *Réseaux*, n° 124, 2004, p. 17-51

Gauchet, Marcel, « Les voies du néolibéralisme (II), séance inaugurale », séminaire *La constitution du sujet dans les sociétés contemporaines, XVIIIe-XXe siècle*, année 2008-2009, EHESS, Paris, 19 novembre 2008

Goffman, Erving, *La Mise en scène de la vie quotidienne. Vol. 1, La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973 [1959]

———, *La Mise en scène de la vie quotidienne. Vol. 2, Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973 [1959]

Gourdain, Pierre, Florence O'Kelly, Béatrice Roman-Ama, Delphine Soulas et Tassilo von Droste zu Hülshoff, *La Révolution Wikipédia. Les encyclopédies vont-elles mourir ?*, Paris, Mille et une nuits, 2007, préface de Pierre Assouline

Granjon, Fabien et Julie Denouël, « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux », *Sociologie* 1, n° 1, 2010, p. 25-43

Granjon, Fabien, *Reconnaissance et usages d'Internet. Une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée*, Paris, Transvalor/Presses des Mines, 2012

Greenberg, Andy, *This Machine Kills Secrets. How WikiLeaks, Cypherpunks, and Hacktivists Aim to Free the World's Information*, New York, Dutton, 2012

Greenwald, Glenn, « NSA collecting phone records of millions daily, court order reveals », *Guardian.co.uk*, 6 juin 2013 [<http://www.guardian.co.uk/world/2013/jun/06/nsa-phone-records-verizon-court-order>, consulté le 6 juin 2013]

Greenwald, Glenn et Ewen MacAskill, « NSA taps in to systems of Google, Facebook, Apple and others, secret files reveal », *Guardian.co.uk*, 7 juin 2013 [<http://www.guardian.co.uk/world/2013/jun/06/us-tech-giants-nsa-data>, consulté le 7 juin 2013]

Habermas, Jürgen, *L'Espace public. Archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978 [1962]

- Hindman, Matthew S, *The Myth of Digital Democracy*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2008
- Huberman, Bernardo A et Lada A Adamic, « Growth dynamics of the World-Wide Web », *Nature* 401, n° 6749, 9 septembre 1999, p. 131
- Huberman, Bernardo A, *The Laws of the Web. Patterns in the Ecology of Information*, Cambridge, MA, MIT Press, 2001
- Jarvis, Jeff, *Public Parts. How Sharing in the Digital Age Improves the Way We Work and Live*, New York, Simon & Schuster, 2011
- Jenkins, Henry, *Convergence Culture. Where Old and New Media Collide*, New York, New York University Press, 2006
- Jouët, Josiane, « Des usages de la télématique aux *Internet Studies* », in : *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*, sous la direction de Julie Denouël et Fabien Granjon, Paris, Transvalor/Presses des Mines, 2011, p. 45-90
- Kelly, Kevin, *Out of Control. The New Biology of Machines, Social Systems and the Economic World*, Reading, MA, Addison-Wesley, 1994
[<http://www.kk.org/outofcontrol/contents.php>]
- , *New Rules for the New Economy. 10 Radical Strategies for a Connected World*, New York, Viking, 1998 [<http://www.kk.org/newrules/index.php>]
- Le Roux, Ronan, « L'homéostasie sociale selon Norbert Wiener », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 16, 2007, p. 113-135
- Lessig, Lawrence, *Code. Version 2.0*, New York, Basic Books, 2006 [1999]
[<http://codev2.cc/>]
- Levrel, Julien, « Wikipedia, un dispositif médiatique de publics participants », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 185-218
- Levy, Steven, *Crypto. How the Code Rebels Beat the Government—Saving Privacy in the Digital Age*, New York, Viking, 2001
- , *L'Éthique des hackers*, Paris, Globe, 2013
- Marres, Noortje et Richard Rogers, « Recipe for tracing the fate of issues and their publics on the Web », in : *Making Things Public. Atmospheres of Democracy*, sous la direction de Bruno Latour et Peter Weibel, Cambridge, MA, MIT Press, 2005, p. 922-935, catalogue d'exposition, Zentrum für Kunst und Medientechnologie, Karlsruhe
- Meier, Patrick, « Changing the world one map at a time », *iRevolution*, 6 mars 2011
[<http://irevolution.net/2011/03/06/changing-world-map/>, consulté le 7 mars 2011]
- Murray, Andrew, *The Regulation of Cyberspace. Control in the Online Environment*, Abingdon and New York, Routledge-Cavendish, 2007
- EFF.org, « NSA spying », [<https://www.eff.org/nsa-spying>]
- Papacharissi, Zizi (dir.), *A Networked Self. Identity, Community, and Culture on Social Network Sites*, New York and London, Routledge, 2010
- , *A Private Sphere. Democracy in a Digital Age*, Cambridge, Polity Press, 2010
- Paulré, Bernard, « L'utopie néolibérale de la *New economy*. Le prétendu rôle des nouvelles technologies dans l'avènement de l'économie parfaite », *Quaderni*, n° 42, 2000, p. 55-74

- Plantin, Jean-Christophe, « Les pratiques de cartographie en ligne : expression, circulation, remédiation », thèse en sciences de l'information et de la communication, Université de Technologie de Compiègne, décembre 2012
- Reagle, Joseph Michael, *Good Faith Collaboration. The Culture of Wikipedia*, Cambridge, MA and London, MIT Press, 2010 [<http://reagle.org/joseph/2010/gfc/>]
- Rébillard, Franck et Nikos Smyrniotis, « Les infomédiaires, au cœur de la filière de l'information en ligne. Les cas de Google, Wikio et Paperblog », *Réseaux*, n° 160, 2010, p. 163-194
- Rheingold, Howard, *Les Communautés virtuelles*, Paris, Addison-Wesley France, 1995 [1993]
- Rogers, Richard, « Operating issue networks on the Web », *Science as Culture* 11, n° 2, 2002, p. 191-213
- , *Information Politics on the Web*, Cambridge, MA, MIT Press, 2004
- Roth, Camille, « Réseaux épistémiques : formaliser la cognition distribuée », *Sociologie du travail* 50, n° 3, 2008, p. 353-371
- Scammell, Margaret, « The internet and civic engagement: the age of the citizen-consumer », *Political Communication* 17, n° 4, 2000, p. 351-355
- Schneider, Steven M et Kirsten A Foot, « The web as an object of study », *New Media & Society* 6, n° 1, février 2004, p. 114-122
- Segal, Jérôme, *Le Zéro et le Un. Histoire de la notion scientifique d'information au 20e siècle*, Paris, Syllepse, 2003
- Senft, Theresa M, *Camgirls. Celebrity and Community in the Age of Social Networks*, New York, Peter Lang, 2008
- Silver, David, « Looking backwards, looking forward: cyberculture studies 1990-2000 », in : *Web.Studies. Rewiring Media Studies for the Digital Age*, sous la direction de David Gauntlett, London, Arnold, 2000, p. 19-30
- Sterling, Bruce, *The Hacker Crackdown. Law and Disorder on the Electronic Frontier*, London, Viking, 1993 [<http://www.mit.edu/hacker/hacker.html>]
- Tarde, Gabriel, *L'Opinion et la Foule*, Paris, Presses universitaires de France, 1989 [1901]
- Thériault, J Yvon, « De l'utilité de la distinction moderne privé/public », *Politique*, n° 21, 1992, p. 37-69
- Touraine, Alain, *La Société post-industrielle. Naissance d'une société*, Paris, Denoël, 1969
- Tremayne, Mark (dir.), *Blogging, Citizenship, and the Future of Media*, London, Routledge, 2007
- Triclot, Mathieu, *Le Moment cybernétique. La constitution de la notion d'information*, Seyssel, Champ Vallon, 2008
- Turner, Fred, *Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyberculture, Stewart Brand, un homme d'influence*, Caen, C&F éditions, 2012 [2006]
- van Dijck, José, « 'You have one identity': performing the self on Facebook and LinkedIn », *Media, Culture & Society* 35, n° 2, mars 2013, p. 199-215
- Varnelis, Kazys (dir.), *Networked Publics*, Cambridge, MA and London, MIT Press, 2008

Venturini, Tommaso, « Building on faults: how to represent controversies with digital methods », *Public Understanding of Science* 21, n° 7, octobre 2012, p. 796-812

von Hippel, Eric et Georg von Krogh, « Open source software and the "private-collective" innovation model: issues for organization science », *Organization Science* 14, n° 2, mars 2003, p. 209-223

Wellman, Barry, « The rise of networked individualism », in : *Community Networks Online*, sous la direction de Leigh Keeble, London, Taylor & Francis, 2001, p. 17-42

Wiener, Norbert, *Cybernétique et Société. L'usage humain des êtres humains*, édition synoptique, Paris, Union générale d'éditions, 1971 [1950]

Yates, Dave et Scott Paquette, « Emergency knowledge management and social media technologies: a case study of the 2010 Haitian earthquake », *International Journal of Information Management* 31, n° 1, février 2011, p. 6-13